



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Jules Verne
Buxerolles

Le Principal

Aux

Parents d'élèves

Buxerolles, le 9 novembre 2021

**Collège Jules Verne
Buxerolles**

M. Grégoire JOURNAULT
Principal

Affaire suivie par
Mme Antonia CHEVALIER
Secrétaire

Téléphone
05.49.47.53.02
Télécopie
05.49.45.23.16
Courriel

ce.0860799b@ac-poitiers.fr

Adresse postale
2 allée Eric Tabarly
86180 Buxerolles

Objet : Demi-pension

Le collège Jules Verne possède un restaurant scolaire de qualité. Le chef de cuisine travaille en partie en circuit court des produits frais, locaux et/ou bios.

Le nombre de demi-pensionnaires est actuellement de 185 élèves. Il peut monter à 250-260 élèves.

En étant demi-pensionnaires, vos enfants :

- limitent les allers-retours domicile-collège ;
- ne peuvent plus ou pas être en retard à 13h50 ;
- participent aux activités sportives, ou à celles du Foyer, ou peuvent se rendre au CDI.

Les bourses couvrent :

- au taux 3 : tous les coûts de la demi-pension ;
- au taux 2 : le repas revient à la famille à 0.51 €, soit 2.04 € pour 4 repas par semaine ;
- au taux 1 : le repas revient à la famille à 1.93 €, soit 7.72 € pour 4 repas par semaine.

Pour les non-boursiers, un échancier de paiement sera mis en place.

Il suffit de contacter le collège et de demander Mme CROIZARD.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma parfaite considération.

G. JOURNAULT

